

# Le Courrier du Canada.

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

### Palestine.

Nous avons publié, dit le *Monde*, dans notre numéro du 8 juillet, une lettre de M. l'abbé Codere, missionnaire à Gineh, près Jérusalem. On ne lira pas avec moins d'intérêt celle qui suit. En nous montrant, on fait appel à la charité de nos lecteurs en faveur de la population chrétienne victime des persécutions du gouvernement turc en Terre-Sainte. Il serait facile, nous dit-on, de les secourir très efficacement, même avec des annués médiocres, attendu que, dans la contrée dévastée de Jérusalem, à Nazareth, on ne compte que trois ou quatre petites paroisses catholiques; cela contribuerait singulièrement à fortifier dans la foi ces populations récemment converties et à y attirer celles qui hésitent encore.

### BARRIERE.

Jérusalem, le 3 août 1866.

Mon cher ami, puisque vous avez eu la bonté de publier ma lettre du 14 juin, dans laquelle je vous racontais les tribulations dont nous accablait successivement les sauterelles et la justice turque, il ne saurait être sans intérêt pour vos lecteurs d'avoir encore les détails suivants.

Depuis ma dernière lettre, la misère a augmenté d'autant mesure dans ce malheureux pays, de sorte que nous sommes à la veille d'une famine générale, et que ceux qui n'avaient pas encore quitté leurs foyers vont enfin s'exiler pour trouver du pain. Jusqu'à présent le pauvre fellah a vécu du peu de blé et d'orge qu'il avait soustrait à la voracité des sauterelles, puis il a vendu sa vache et son âne et en a mangé le prix; les plus riches ont sacrifié leurs troupeaux pour nourrir leurs familles, et aujourd'hui on peut dire qu'ils sont aussi misérables que les autres; leurs créances n'ont aucune valeur: aucun débiteur ne saurait payer.

Voilà la situation, mon cher ami. Que ferons-nous de ce qui devient de plus en plus désespéré, et que vous savez que l'avenir me donne quelques craintes, malgré ma confiance en la divine Providence; je ne me suis rien promis, et me voilà au abois comme les autres, criant: Pitié! à qui veut m'entendre.

Comment s'étonner de ne voir et de ne sentir de toutes parts que de l'indifférence, de la désaffection et de la défiance pour le Gouvernement? On parle de soulèvements partiels en Crète, au Monténégro, et de sourdes rumeurs, de fermentations profondes dans les provinces d'Europe. J'espère que tout cela n'aura pas de suites immédiates; mais si les chrétiens étaient moins éternés par une longue servitude et les Turcs moins engourdis par cette résignation de leur fatalisme qui s'accorde si bien avec leur nonchalance apathique; si les uns et les autres étaient plus accessibles au souffle révolutionnaire qui n'agit que trop vite sur une société fébrile; si surtout l'empire venait à se décomposer, il tomberait en lambeaux, en poussière, tels que ces momies antiques que la moindre secousse met à néant.

Les journaux m'ont appris que dans notre belle et généreuse France on avait organisé une souscription nationale, et qu'on faisait des quêtes dans toutes les églises de l'Empire pour venir au secours des populations algériennes. Affligées comme nous par le même fléau. L'Algérie sera soulagée, et sa reconnaissance avec ses prières monteront vers les cieux pour attirer sur la mère-patrie les bénédictions les plus abondantes. Voulez-vous qu'en face de la conduite du Gouvernement français, j'expose celle de l'administration turque dans les mêmes circonstances? Vous verrez ce qu'on doit penser et ce qu'on doit espérer.

Du moins devrait-on espérer que le Gouvernement turc professe beaucoup de reconnaissance et de respect pour ses défenseurs. Oui, quand il y est obligé par la force des choses; sinon, il s'en dispense quand il le peut, et il recouvre alors toute la fierté, la dureté même des sultans Mahomet II et Sélim. Dans ma dernière lettre, je vous disais que les soldats n'avaient enlevé une pauvre bête de somme contre toute justice, et que toutes nos réclamations avaient été stériles. Aujourd'hui je puis vous dire que lorsque la question fut portée devant le tribunal d'Izzet-Pacha, autorité suprême à Jérusalem, il y répondit par une fin de non-recevoir: "Les soldats ne sont plus ici, ils sont à Constantinople; allez en cette capitale chercher votre âne."

Il s'agissait en effet d'une distribution de... de feuilles d'impositions à payer. C'était le moment de faire rentrer l'impôt, et cette opération présentait ici des difficultés propres à décourager le plus habile pacha de l'empire. Cette année, comme l'année précédente, les sauterelles avaient précédé les agents du fisc, et n'avaient laissé que la vie aux contribuables. Que pouvait-on leur demander, et comment obtenir quoi que ce soit? D'ailleurs, ne devaient-ils pas craindre de voir se révolter des gens qui n'avaient plus rien à perdre? Il fallait donc user de ménagement et ne pas leur demander la totalité de l'impôt dans un seul paiement. Aussi Izzet-Pacha avait-il jugé expédient de le leur répartir en huit fractions payables dans l'année, et il avait appelé les chefs des villages pour leur distribuer les rôles.

Ainsi, comme l'autorité militaire l'avait déjà fait, il nous répondit par un déni de justice, à nous qu'on dit abrités et défendus par la protection du drapeau français; et il ajouta l'ironie et l'insulte. Certes, pour un âne, ce n'est pas la peine d'occuper l'ambassade française de Constantinople; mais ce sera un fâcheux précédent qui pourra avoir de plus fâcheuses conséquences, car ne pas donner aux autorités turques une leçon quand elles le méritent, c'est s'exposer à recevoir d'elles un plus sanglant affront. Des expériences multipliées ne le prouvent que trop.

Vous devinez sans peine la mystification de nos pauvres fellahs. Leurs supplications et leurs larmes furent aussi inutiles que leurs représentations et leurs protestations. C'est en vain qu'ils allèrent qu'il ne leur reste plus que les yeux pour pleurer; bientôt ils sentiront qu'ils ont encore des épaules pour subir la bastonnade, car aujourd'hui, comme par le passé, lorsqu'il s'agit de lever l'impôt, on nous expédie une nombreuse troupe de cavaliers bachi-bouzouks, qui occupent le village, se font héberger gratuitement, bâtonnent les contribuables trop lents à s'exécuter, et ne se retirent que lorsque tout a été payé jus-

qu'un dernier para. Aussi ne manquait-on pas de dire que si le gouverneur a divisé l'impôt en huitièmes, c'est moins pour soulager le peuple que pour multiplier souvent ce système de garnisaires et alléger pour lui-même l'entretien de ses soldats-percepteurs. Quoi qu'il en soit, cela sera fort inutile ici pour la présente année, attendu qu'à l'approche de la horde militaire du Pacha, la plupart des fellahs ont pris la fuite, et des cantons entiers sont restés déserts. Les soldats n'auront pas même la consolation de piller, puisque les fugitifs ont emporté leur chétif mobilier, ce qui, vous le savez, est très facile au fellah: il ne restera donc aux ministres du Pacha que la honte d'avoir achevé l'œuvre des sauterelles en finissant de dépeupler le pays. Ainsi se vengent-ils cruellement dans les localités qu'ils trouvent habitées, et chez nous, j'ai payé bien vite pour nos catholiques afin de les délivrer des mauvais traitements de ces modernes vandales.

Voilà quels sont les procédés d'un gouvernement dont on ne cesse de proclamer les progrès. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tout cela est fatalement systématique, inévitable, général, et pour ainsi dire irrémédiable. Dans tout l'empire, à tous les degrés de la hiérarchie administrative et de l'échelle sociale, le pillage, l'oppression, la corruption et le gaspillage le plus effréné sont à l'ordre du jour. Tout le monde le sait, le voit et le dit, mais personne ne peut découvrir où appliquer le remède au mal; chacun le subit en maugréant, sauf à prendre sa revanche dans l'occasion.

Ce fait culminant de la situation est interprété d'une manière différente, selon les partis. Les uns disent que M. Ricasoli ne se sentant pas assez appuyé par la *vieille* droite, et surtout par le groupe piémontais, essaie de manœuvrer vers la gauche. C'est son vœu insinué, dont il a donné plus d'un échantillon en 1861. Et alors c'est précisément la gauche, réunie au parti piémontais, qui l'a perdu d'abord à la cour par la coterie anti-parlementaire, ensuite, à la Chambre, par les deux réunis.

### A MME les directeurs de "DeLery Gold Mining Company."

Messieurs, La vallée de la Chaudière, dans le Bas-Canada, excite l'admiration de tous ceux qui la visitent. Après avoir suivi pendant une couple d'heures la chaussée macadamisée qui part de la Pointe Lévis, on rejoint la rivière Chaudière en sortant de la paroisse Saint-Isidore, puis le chemin, en la côtoyant sur la rive droite, traverse successivement les paroisses de Sainte-Marie, Saint-Joseph, Saint-François et Saint-Georges pour entrer dans l'Etat du Maine au lieu dit le Kennebec dont il a pris le nom. Une suite non interrompue d'habitations rurales, de cultures, en un mot d'établissements agricoles, réjouissent la vue en aimant le paysage et, quand on parcourt la vallée au milieu de l'été, on n'aperçoit partout que des champs couverts d'une abondante moisson et entremêlés de gras pâturages. Les habitants sont propriétaires du sol, ce qui explique le soin avec lequel il est cultivé: ils appartiennent exclusivement à la race franco-canadienne et ont conservé intacts le langage, les traditions et la foi de leurs pères. Cette population est très sympathique; elle est industrielle, laborieuse, et c'est aux efforts et à la persévérance de plusieurs habitants, devenus mineurs depuis la découverte de l'or, que sont dus les principaux produits obtenus jusqu'à ce jour dans la région aurifère de la Chaudière.

La seigneurie Rigaud-Vaudreuil qui a formé plus tard la paroisse de Saint-François est située à environ cinquante milles de Québec, dans la partie la plus pittoresque de cette belle vallée. Elle mesure sur la rivière Chaudière qui la partage en deux sections égales, une longueur de neuf milles et une profondeur de six milles sur chaque rive: sa superficie générale est de 84,672 arpents. La seigneurie est arrosée par quatre cours d'eau principaux tributaires de la Chaudière et par de nombreux ruisseaux torrentiels à certaines époques de l'année: les cours d'eau principaux sont les rivières Guillaume ou Desplantes sur la

rive gauche, les rivières Mill et Bras. Les terrains sur lesquels reposent les alluvions aurifères sont constitués par les schistes et les grès argileux traversés, en maintes places, par des veines de quartz dont les unes semblent se conformer à la stratification générale, tandis que les autres coupent les strates avec un plongement différent de celui des couches encaissantes. C'est surtout dans les micaschistes et grès du terrain silurien supérieur que ces veines de quartz existent en grand nombre, et on en remarque çà et là les affleurements qui sont, le plus souvent, dérobés à la vue par une couche de terre végétale ou d'alluvion d'épaisseur variable. Les rapports de progrès de la commission géologique du Canada, ainsi que ceux de plusieurs géologues et minéralogistes, parmi lesquels M. le professeur Henry Wurtz, ont fourni sur la formation géologique de la contrée toutes les notions désirables, et leurs conclusions relativement à l'avenir des mines d'or sont très-encourageantes.

Ayant été chargé, à la fin de l'année dernière, d'examiner la région aurifère de la Chaudière et de rendre compte des faits constatés ainsi que des produits obtenus depuis 1863, j'ai consigné mes observations dans le rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à sir William Logan, le 1er février dernier. Ce sont celles de mes observations et impressions relatives à la seigneurie Rigaud-Vaudreuil que je me propose de résumer dans le rapport suivant, en y ajoutant les renseignements acquis pendant l'exploration faite dans le courant de ce mois d'août et limitée à une quarantaine de jours par le temps et les fonds qu'il a été possible de lui consacrer.

En entrant dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil on traverse la rivière Desplantes près de son confluent avec la Chaudière. Elle prend sa source dans le nord, en deux branches, qui se réunissent sur le lot No. 73, de la concession St. Charles. La branche principale coule nord-est à sud-ouest dans les concessions Saint-Charles et dans le premier rang nord-est de la seigneurie, tandis que la direction de celle descendant des concessions Fraser est sud-est à nord-ouest à travers la concession Saint-Charles. Après quelques explorations encourageantes, M. le Dr. James Douglas, dont l'initiative a grandement contribué à la découverte de l'or dans le Bas-Canada, a entrepris, il y a plusieurs années, au-dessus et près de la petite chute, un travail d'exploitation dont les produits en or ont été satisfaisants. Depuis lors, les habitants ont constamment cherché le précieux métal dans le lit de la rivière, aux époques des basses eaux, et ils ont toujours trouvé une quantité plus ou moins grande selon l'importance de leurs travaux de recherches. J'ai consacré plusieurs journées, en octobre 1863, à l'examen de cette rivière, en la remontant entre les deux chutes, et j'ai été très-satisfait des résultats de cette exploration. J'ai visité dernièrement la partie de la rivière comprise entre la grande chute et la réunion des deux branches et j'ai examiné la branche sud-est jusqu'à deux milles au-delà de la fourche. J'ai trouvé l'or partout où j'ai fouillé le sol dans le lit du cours d'eau et dans les écartés. Le lavage au rocher d'environ une tonne et demi de gravier provenant de différentes excavations a produit près d'une piastre d'or. Je suis persuadé que l'exploitation méthodique des alluvions de la rivière Desplantes serait profitable et qu'elle ne saurait être difficile ni coûteuse dans la partie élevée du cours d'eau, parce que le cours sinueux de la rivière et la configuration du sol sur les rives ou écartés permettent plusieurs coupures ainsi que l'ouverture de canaux pour le détournement des eaux et l'assèchement du lit de la rivière.

Une veine de quartz traverse la rivière Desplantes au-dessous de la petite chute, et, en outre de nombreux morceaux de ce minéral dispersés çà et là dans le lit du cours d'eau, j'ai rencontré des blocs volumineux, provenant d'une veine dont j'ai vainement cherché l'affleurement, dans la branche sud-est à environ un mille et demi au-dessus de la fourche. Ayant essayé mécaniquement plusieurs livres de ces quartz, j'ai trouvé quelques particules d'or dans les résidus du lavage. Il m'a été assuré par ceux des habitants que j'ai questionnés à ce sujet, que le quartz affleurerait le sol en maintes places des concessions Saint-Gaspard et Fraser, et je crois qu'une exploration spéciale de ces concessions fera faire des découvertes intéressantes.

Depuis la rivière Desplantes jusqu'à l'habitation de M. Louis Barbeau, le chemin, sur un parcours de plusieurs milles, traverse de nombreux ruisseaux qui se jettent dans la Chaudière et dans la plupart desquels l'or alluvial a déjà été trouvé. L'un deux, Marcoux-Crook, sur le lot n. 39, du premier rang nord-est, est traversé par un filon de quartz, courant nord-est à sud-ouest, désigné dans la localité sous le nom de *Rodrigue-veine*.

Mon intention a été particulièrement attiré par ceux des lots du premier rang nord-est de la seigneurie qui sont baignés par la Chaudière au lieu dit les rapides du diable. Le sol y est en effet accidenté, raviné et partagé en mamelons ou parfois abrupts. Entre les lots n. 48 et 55, sur la propriété de M. Louis Barbeau, on remarque plusieurs bandes de schistes et grès argileux en saillies élevées au-dessus du sol et traversées en tous sens par des veines et veinules de quartz. Certains affleurements de ce minéral, sur les lots n. 50, 51, 52 et 53, paraissent appartenir à des filons, mais la rencontre du quartz dans quelques excavations creusées çà et là sur ces mêmes lots, me laisse croire à l'existence, dans cette localité, d'une immense et puissante masse de quartz, étendue sous forme de couche interstratifiée et constituant un gîte irrégulier d'exploitation facile. Un affleurement désigné sous le nom de *Barbeau-veine* est en cours d'examen sur le lot n. 53, au moyen d'une tranchée terminée par une galerie pénétrant dans le massif. D'autres affleurements de quartz blanc se montrent aussi sur ce même lot à l'extrémité duquel un bocard de dix pilons, ayant la vapeur pour force motrice, est en voie de construction.

Ayant fait calciner et pulvériser une cinquantaine de livres de quartz extrait de la propriété de M. Louis Barbeau, et les ayant ensuite lavés avec soin, j'ai obtenu plusieurs particules d'or très-fines pour résultat de cet essai mécanique. On m'a assuré que le quartz est fréquemment rencontré dans les concessions en arrière de la propriété de M. Louis Barbeau.

L'or alluvial a été fructueusement recherché dans la Chaudière aux confluent de cette rivière avec plusieurs des cours d'eau qui charrient le précieux métal. C'est surtout aux rapides du diable, où la rivière fait brusquement coude pour couler est-nord-est à ouest-sud-ouest, que l'or a été abondamment trouvé dans les cavités, dans les fissures et dans les craques des schistes argileux. Ces roches se prolongent par bandes parallèles dans la direction précitée; elle font saillie au-dessus du niveau des basses eaux pendant lesquelles il est possible aux habitants de les briser et de les fouiller à une profondeur de plusieurs pieds. Les fissures ainsi que les craques de ces schistes sont remplies d'un gravier argileux dans lequel l'or alluvial, et il en a été extrait sous mes yeux, l'été dernier, la valeur de plusieurs dollars. C'est au-dessous du filon mentionné dans un des rapports de progrès de la mission géologique du Canada et connu sous le nom de *O'Farrell-veine* que s'étend le dépôt d'or alluvial sur une longueur de rivière de plus d'un mille. On m'a toujours assuré que l'or a été trouvé en plus grande quantité et en plus gros morceaux aux abords de ce filon dont l'affleurement, aujourd'hui rasé, a produit de riches spécimens. Je suis persuadé que certaines zones de la rivière Chaudière pourraient être exploitées avec profit, pendant la saison des basses eaux, par les compagnies qui se résigneraient aux dépenses nécessaires pour des travaux préparatoires et qui se pourvoiraient d'un matériel suffisant et convenable pour les épaissements.

Entre les rapides du Diable et le confluent de la rivière Gilbert, plusieurs ruisseaux descendant dans la Chaudière et, c'est près de Bolduc-crook, l'un d'eux, sur le lot No. 59, du premier rang nord-est, qu'un travail superficiel a mis à découvert une masse minérale formée par le quartz confusément associé au schiste et au grès calcaire, paraissant constituer un filon courant nord-est à sud-ouest. L'essai mécanique de vingt livres du quartz de *Fréchet-veine* et de *Michaud-veine* m'a donné pour résultat quelques fines particules d'or. Ce même filon a été l'objet d'un autre travail d'examen entrepris par M. Longtin dans la concession St-Charles.

La plus grande quantité ainsi que les plus gros morceaux d'or canadien ont été jusqu'à présent extraits de la rivière Touffe des pins ou Gilbert. De même que la rivière Desplantes, la rivière Gilbert prend sa source dans le nord, en deux branches qui se réunissent sur le lot No. 16 de la concession St-Charles. La branche principale coule nord à sud dans les concessions de Léry et St-Charles; elle fait coude sur le lot No. 7 de cette dernière concession pour traverser le premier rang nord-est, en se dirigeant nord-est à sud-ouest. Ce sont les richesses produites par les alluvions de la rivière Gilbert qui ont principalement attiré l'attention publique sur les gisements aurifères de la Chaudière: Je devais donc un examen spécial à cette localité de la seigneurie.

Malgré les résultats favorables des travaux entrepris, il y a seize ans, par M. le Dr. James Douglas, l'or alluvial n'a pas encore été activement recherché dans la partie de la rivière Gilbert qui arrose le premier rang nord-est et la concession Saint-Charles. Cependant, dans le cours de l'été dernier, un travail de mine, entrepris sur le lot 75 du premier rang nord-est, a donné des produits satisfaisants, parmi lesquels une pépite du poids de six onces. L'or a aussi été trouvé dans la concession St. Charles, notamment au confluent de Caron Creek, ainsi que sur le lot n. 14 où quatre explorateurs associés en ont extrait trois onces en une semaine. Les alluvions qui ont produit une quantité d'or considérable, sans que la richesse en soit encore épuisée, appartiennent aux lots n. 18, 19 et 20 de la concession de Léry. Lors de ma première visite à la rivière Gilbert, en octobre 1863, les lots n. 18 et 19 étaient occupés par une centaine de mineurs dont les travaux à ciel ouvert, consistaient en une série d'excavations, creusées les unes près des autres sans méthode ni régularité, et constituant dans leur ensemble une exploitation désordonnée. C'est dans ces conditions regrettables que la recherche de l'or alluvial a été abandonnée jusqu'à ce jour par les compagnies, à l'industrie des habitants; et ces travaux de mine, souvent très-productifs malgré leur irrégularité, plus ou moins activement poursuivis depuis 1863, même pendant l'hiver au moyen de puits et galeries, s'étendent aujourd'hui, avec le même succès, sur les lots n. 17 et 16, à la réunion des deux branches de la rivière. Dans toutes ces excavations, l'or est trouvé dans les graviers reposant sur le plan formé, tantôt par le schiste, tantôt par le grès, souvent par ces deux roches interstratifiées; mais le précieux métal gît particulièrement entre les feuilletés du schiste et dans les craques des grès où le gravier a pénétré et s'est endurci.

Il est certain que les alluvions de cette localité ont déjà produit beaucoup d'or, parmi lequel nombre de morceaux valant chacun de trois cents à vingt-cinq dollars. J'ai entendu estimer à environ trois cent mille dollars la valeur de l'or déjà extrait des alluvions de la rivière Gilbert et ce serait un produit considérable en regard à l'exiguïté de la superficie exploitée ainsi qu'à la déficience des travaux et méthodes d'exploitation. Mais il me paraît difficile d'évaluer, même approximativement, la quantité ni la valeur de l'or provenant de ses travaux, puisqu'ils n'ont été soumis à aucun contrôle, et l'intérêt privé ainsi que le caractère individuel portant certains mineurs à dissimuler leurs produits tandis que d'autres les exagèrent.

J'ai examiné la branche nord-est de la rivière Gilbert, en octobre dernier, en la remon-

tant dans les concessions de Léry et Chaussegros qu'elle traverse sur les lots n. 16. Plusieurs travaux de recherches m'ont convaincu de la valeur exploitable des alluvions, et j'ai remarqué un filon qui coupe le cours d'eau sur le n. 15 de la concession Chaussegros, nord-nord-est à sud-sud-ouest; j'ai obtenu quelques fines particules d'or pour résultat de l'essai mécanique de vingt livres de quartz extrait de cette veine. Ayant appris dernièrement qu'une exploitation avait été ouverte sur son prolongement sud-ouest, et que le lavage des terres gravelleuses reposant sur le quartz produisait parmi l'or alluvial ordinaire, des particules de différentes grosseurs d'un or verdâtre et rugueux, je suis allé la visiter et j'ai éprouvé la contrariété de trouver le travail suspendu. Quant à l'or verdâtre en question, les morceaux que j'ai examinés me paraissent provenir d'une désagrégation récente et ils n'ont été ni roulés ni triturés avec d'autres corps par un courant d'eau.

Les deux branches de la rivière Gilbert sont occupées par des veines de quartz qui descendent à la Chaudière en passant par les concessions de Léry, Saint-Charles et le premier rang nord-est; leur cours est nord-est à sud-ouest. J'ai vu un affleurement mesurant de trois à quatre pieds un peu à l'amont de l'excavation que j'ai creusée sur le lot n. 26 de la concession de Léry. Plusieurs veines traversent les lots n. 20 et 21 de cette concession et celle connue sous le nom de *Dr. Reed-veine* a été l'objet de travaux de recherche sur l'une et l'autre rive du cours d'eau. Ayant essayé mécaniquement vingt livres du minéral extrait de l'excavation creusée sur la rive droite, j'ai obtenu vingt-deux très-fines particules d'or dans les résidus du lavage. Les essais chimiques, autrement dits par la voie sèche, des échantillons transmis à MM. les Drs. T. Sturtevant, Hunt, de Montréal, et A. A. Hayes, de Boston, attribuent au quartz une teneur en or de \$15 à \$16 par tonne. M. Lilgour a ouvert un autre puits, sur ce même filon, dans le lot n. 21 de la concession Saint-Charles. Un essai du Dr. A. A. Hayes assigne au minéral de *Kilgour-veine* une teneur en or de \$87.50 par tonne, tandis que cinq essais du Dr. T. Sturtevant Hunt la réduisent, en moyenne, à \$25.66. Sur le lot n. 62 du premier rang nord-est, un affleurement de quartz de quatre à cinq pieds d'épaisseur, désigné dans la localité sous le nom de *Laubier-veine* a été, m'a-t-on dit, le sujet d'essais dont l'un, fait à New-York, attribue au minéral une teneur en or de \$15 par tonne, valeur élevée à \$196 par un autre essai de M. Colvin.

Un travail très-superficiel, consistant en une tranchée creusée à la profondeur de deux à trois pieds, a mis à jour sur le lot n. 19 de la concession Saint-Charles, un gîte de quartz qui a reçu le nom de *Louison Laubier-veine*. L'essai de ce quartz par M. le Dr. A. A. Hayes lui assigne une teneur en or de \$42.95 par tonne, teneur que six essais de M. le Dr. T. Sherry Hunt réduisent, en moyenne, à \$21. Enfin un puits a été creusé sur un autre filon dans le lot n. 83 du premier rang nord-est; j'ai essayé mécaniquement vingt livres de quartz de *Rigaud-veine* et j'ai trouvé quelques particules d'or dans les résidus du lavage. C'est ainsi que des travaux superficiels d'examen de quartz découverts dans la seigneurie, ont permis de constater leur existence, d'en présumer l'orientation et d'en extraire une certaine quantité de minéral dont les essais répétés ont prouvé pour quelques-uns des spécimens essayés une teneur en or très-appreciable. Mais les conditions de régularité ou d'irrégularité, de puissance et de richesses moyennes, de continuité en profondeur, c'est-à-dire toutes les conditions de l'exploitation plus ou moins profitable d'une veine de quartz, resteront dans le doute jusqu'à ce qu'il ait été possible de les déterminer au moyen de travaux plus approfondis que ceux faits jusqu'à présent.

Les terres de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, situées sur la rive gauche de la Chaudière, n'ont pas encore été explorées. On sait cependant que les alluvions des rivières Mill et Bras sont aurifères, car on a trouvé des grains du précieux métal dans ces deux cours d'eau principaux ainsi que dans la plupart des ruisseaux leurs affluents, qui se jettent directement dans la Chaudière. J'ai parcouru dernièrement les concessions de cette section de la seigneurie et j'ai remarqué de nombreux affleurements de quartz à la rivière LeBras, où les grès et les schistes argileux sont traversés par des veines et veinules se croisant en tout sens et courant dans toutes les directions. Quelques-unes de ces veines ont une puissance de plusieurs pieds et ce sont celles dont l'allure me paraît la plus régulière. Les terrains arrosés par Mil-River sont aussi traversés, dans les concessions Saint-Etienne et Saint-Guillaume, par des bandes puissantes de quartz associé au schiste dont j'ai vu les affleurements au lac Saint-François et au lac Volet et Rond dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil. Les veines que j'ai signalées sur la rive droite de la Chaudière, à travers les alluvions de la rivière Gilbert, sont découvertes dans le prolongement de ces bandes, en outre desquelles je mentionnerai encore, sur la rive gauche de la Chaudière, deux autres filons déjà examinés, l'un sur la ligne de séparation des lots n. 70 et 71 dans la concession de Saint-Joseph, l'autre à quelques arpents au sud des moulins de M. de Léry sur le premier rang sud-ouest.

J'ai fini d'exposer tout ce que j'ai vu, observé et constaté de favorable à l'avenir des terrains aurifères de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil et d'encourageant pour leur exploitation. Mais, en outre les faits locaux qui attribuent déjà à cette immense propriété une valeur incontestable, je puis, en sa faveur, de nouvelles et sérieuses espérances dans les recettes découvertes faites en Californie et en Australie, régions aurifères privilégiées sans nul doute, mais avec lesquelles les produits exceptionnels de la rivière Gilbert permettent, dans certaines limites, de chercher des analogies. Les alluvions modernes ou contemporaines reposant sur le terrain silurien, au niveau du

sol ou à quelques verges au-dessous, ont été naturellement découvertes et bénéficiées les premières, en Californie et en Australie, car l'exploitation de cette classe de mines alluviales est la seule possible pour les mineurs improvisés qui accourent aux gisements aurifères dès que la renommée les a signalés aux chercheurs d'or.

C'est de ces entreprises qui exigent beaucoup de temps, et des capitaux élevés; mais les produits sont généralement considérables qu'une part dans la propriété d'un puits est souvent une vraie fortune.

Celui qui laisse échapper cette pensée ajoute avec raison qu'on oserait à peine risquer une hypothèse à ce sujet et que l'examen de cette question serait à coup sûr sans objet, vu que s'il existe dans les entrailles de la terre de véritables agglomérations d'or natif, c'est assurément à une profondeur telle qu'on n'en saurait pénétrer.

Les articles exportés au Brésil par les Etats-Unis sont presque tous des articles qui rentrent dans le commerce d'exportation du Canada. Comme le fait judicieusement remarquer l'Intercolonial Journal of Commerce, l'abolition du traité de Réciprocité et les nouvelles conditions faites au commerce américain par les modifications de son tarif et du nôtre, nous mettent aujourd'hui en état de lutter victorieusement avec les Etats-Unis sur le marché brésilien.

L'exploitation des quartz dont la teneur en or est au-dessous de \$7 par tonne devient onéreuse en Californie et en Australie par suite du prix élevé de la main d'œuvre, tandis qu'elle ne le serait pas dans le Bas-Canada. J'ai signalé l'abondance des gîtes de quartz déjà découverts dans les terrains de la seigneurie ainsi que les résultats favorables des essais du minerai extrait de plusieurs veines.

La constatation de la qualité aurifère à un degré très appréciable de plusieurs des gîtes de quartz de la Seigneurie, est déjà un fait important, et tout porte à croire que le boerd en voie de construction prouvera prochainement par ses produits que l'exploitation des quartz de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, aussi bien que celle des alluvions, méritent l'attention des spéculateurs et la confiance des capitalistes.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, A. MICHEL, St-François, comté de Beauharnois, 16 août.

CANADA. QUEBEC, 12 SEPTEMBRE 1866.

Commerce avec le Brésil.

Depuis le retour de la commission officielle envoyée dans les Indes occidentales dans le but de renouer des relations commerciales avec les différents pays compris sous cette dénomination, tous les hommes d'affaires sont convaincus qu'il est, non seulement dans l'ordre des choses possibles, mais encore dans l'ordre des choses faciles d'établir un commerce d'échange régulier entre le Canada et St. Domingue, Cuba, le Brésil, le Mexique et les autres colonies anglaises.

C'est cette dernière considération qui nous engage à dire, aujourd'hui, un mot du plus important des pays visités par nos commissaires, le Brésil, et à démontrer par quelques chiffres qu'il ne dépend que de nous de faire de ce pays un débouché aussi sûr que profitable pour nos produits d'exportation.

Le Brésil est une immense contrée de l'Amérique du Sud, bornée au nord par la Venezuela et les Guyannes anglaise, hollandaise et portugaise, au sud par la

République Argentine et la Bolivie, à l'ouest par le Pérou et la Nouvelle Grenade, à l'est par l'Océan atlantique.

Le Brésil contient une active population de dix millions d'habitants. Ses productions sont variées à l'infini; il y a de l'argent, du platine, du fer, du cuivre, dans ses montagnes. On y trouve aussi des diamants, des topazes, des tourmalines. Le sol est partout d'une étonnante fécondité et il produit en abondance d'excellent coton, du tabac, de la canne à sucre, du café, du cacao, du blé d'Inde, du manioc, du riz; ses côtes sont bordées de citronniers, d'orangers, de figuiers, de cocotiers, etc, etc.

L'empire brésilien fait avec l'Europe et les Etats-Unis un commerce immense. En 1864, il a exporté pour une valeur de \$64,735,350 et importé pour une valeur de \$61,522,937. Le commerce direct entre les provinces anglaises de l'Amérique du Nord et le Brésil a été, jusqu'à ce jour, presque nul. La valeur totale des articles importés en 1863-64 du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve par le Brésil ne dépasse pas \$791,000; tandis que les produits brésiliens exportés dans les mêmes colonies atteignent à peine, en valeur, le chiffre insignifiant de \$6,493.

En revanche le Brésil fait avec nos voisins un commerce qui se chiffre par millions. En 1863-64, les Etats-Unis ont exporté au Brésil des articles pour une valeur de \$5,500,000; pendant la même période, les Etats-Unis ont importé du Brésil des articles pour une valeur de \$14,000,000.

Les articles exportés au Brésil par les Etats-Unis sont presque tous des articles qui rentrent dans le commerce d'exportation du Canada. Comme le fait judicieusement remarquer l'Intercolonial Journal of Commerce, l'abolition du traité de Réciprocité et les nouvelles conditions faites au commerce américain par les modifications de son tarif et du nôtre, nous mettent aujourd'hui en état de lutter victorieusement avec les Etats-Unis sur le marché brésilien.

La Nouvelle-Ecosse peut aussi trouver dans le Brésil un marché très avantageux pour son charbon de terre.

Voilà pour le commerce d'exportation que le Canada peut faire avec le Brésil. Quant à notre commerce d'importation avec le Brésil on voit par la liste, très incomplète pourtant, des produits brésiliens que nous avons publiés ci-dessus, qu'il peut-être très considérable. Nos grandes maisons de commerce, au lieu de faire venir des Etats-Unis des articles que ces derniers importent eux-mêmes et sur la vente desquels ils réalisent de beaux profits, trouveront à importer directement du Brésil des avantages incontestables.

Toutes ces considérations nous laissent sous l'impression que l'ouverture projetée de relations commerciales avec l'empire brésilien est une question qui touche de plus près qu'on ne le pense à la question de l'avenir commercial du Canada et des autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et qu'elle ne saurait être agitée sous des circonstances plus favorables et avec plus de chances de succès qu'aujourd'hui.

Visiteurs distingués.

Lundi sont arrivés en visite à Québec: Le Marquis et la Marquise de Montholon, le Baron Portalis, le Vicomte Southwell, le Comte de Montagne, et l'Honorable M. Digby.

Bénédiction d'une cloche.

Le six du courant, a eu lieu dans l'église de St. Patrice, succursale de celle de S. Sylvestre, la bénédiction solennelle de la première cloche, qui a reçu les noms de Patrick-James, Thomas-Henriette, Anne-Louise.

Un concours remarquable de prêtres et de fidèles, de la paroisse, et des paroisses environnantes, ont voulu prendre part à cette cérémonie toujours si imposante.

Les Parrains ont été: H. Joly, Ecr., M. P. P.; Thomas McGrevey, Ecr., (représentés) et Arthur Ross, Ecr., seigneur de Beau Rivage. Les Dames Samson, Laughrey et Lefèvre faisaient l'office de Marraines.

Le produit de la collecte s'est élevé à la jolie somme de \$293; ce qui a été plus que suffisant pour payer le coût de la cloche. Aussi les fidèles de cette église ne sauraient jamais oublier les témoignages de bonté qu'ils ont reçus en cette mémorable circonstance.

Retraite Ecclésiastique.

La seconde retraite ecclésiastique à laquelle assistent messieurs les vicaires des différentes paroisses du diocèse et ceux de messieurs les curés qui n'ont pu assister à la première, est commencée jeudi dernier et doit se terminer demain. Voici la liste des retraitants:

- M. Audet, André, chap. de la Grosse-Île. Beaubien, Ovide, prêtre du diocèse des Trois-Rivières. Bégin, Pantaléon, vic. à la Riv.-Ouelle. Blouin, J. Bte., vicaire à S. Colombe. Bolduc, J. B. Z., vicaire à S. Roch de Québec. Boreau, Jos.-Aimé, curé de Ste. Agnès. Casgrain, Alphonse, curé de Ste. Louise. Casgrain, Ray, vic. à N. D. de Québec. Choinard, Ant. curé de Ste. Féllicité. Cinq-Mars, N. vic. à S. Jean de Québec. Côté, J. Bte., vic. au Cap S. Ignace. Delage, F. X., vic. à S. Joseph (Beauce). Demers, Ed. curé de l'Île-aux-Croix. Desruisseaux, J. H. curé de S. Evariste. Dion, Eloi Vic. curé de Ste. Hérodine. Drapeau, Jos. prêtre du Collège de Ste. Anne. Duguay, Moysse, curé de Ste. Flavie. Fafard, Amb. vic. à S. Roch de Québec. Fournier, Mag. curé de Ste. François. Frénette, Eugène, vicaire à l'Îlet. Gagnon, H. curé de S. Ed. de Frampton. Galemeau, Charles, curé de S. Cyrille. Gauvin, N. curé de Maria (Baie des Chaleurs). Gauvreau, Ant. prêtre de l'Archevêché. Grenier, Ovide, ancien curé. Guay, F. X., vic. à la Baie S. Paul. Hallé, Chs. vic. à S. François (Beauce). Hébert, Octave, curé de S. Arsène. Huot, Mathias, curé de S. Pierre de Broughton. Laroche, Pierre, vic. à S. Germain. Lapèque, Ath. vic. à N. D. de Québec. Maguire, J. vic. à S. Patrice de Québec. Martel, Jos. curé de Ste. Julie. Martel, Antoine, curé de S. Irénée. Martin, Jos. E. vic. à S. Jean (I. O.) Marceau, Hilaire, vicaire à l'Île-Verte. Névill, J. vic. à S. Patrice de Québec. Oliva, Frédéric, curé de S. Lambert. Paradis, Odilon, curé de Ste. Anne Lappacière. Pélissier, A. curé de S. Cajét. d'Armagh. Pelletier, J. F. X., vic. à S. Roch de Québec. Perron, Octave, vicaire à S. Lazare. Potvin, G. prêtre du Col. de Rimouski. Roy, Michel curé de S. H. rion. Talbot, George, curé de S. Antonin. Thivierge, P. Nap. curé de S. Epiph. Tremblay, Grégoire, curé de Beauport. Vallée, J. Bte., vicaire à S. Thomas. Vézina, Désiré, vicaire à S. Nicolas. Walsh, ancien missionnaire.

Les Mines d'Or de la Chaudière.

Nous publions aujourd'hui sur notre première page, le rapport présenté par M. Michel, explorateur d'une compétence incontestable, aux directeurs de la compagnie des mines d'or de Léry. Ce rapport est de nature à intéresser vivement nos lecteurs et sa publication aura pour effet de faire connaître à l'étranger les richesses de nos mines d'or.

Nominations.

SECRETARIAT PROVINCIAL, (Est.) Ottawa, 8 septembre 1866. Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général faire les nominations suivantes, savoir: Alexander Hossack, et Christian Wurtele, Ecuyers, évaluateurs conjointement avec George Holmes Parke, Ecuyer, dans et pour la Municipalité locale de St. Roch de Québec, Nord. Joseph Leclerc, Louis Gauthier, et Frédéric Pothier, Ecuyers, évaluateurs dans et pour la Municipalité locale de Warwick, dans les comté et district d'artabaska.

Société de colonisation de Québec.

L'assemblée générale annuelle de cette société pour l'élection de ses officiers aura lieu samedi prochain, le 15 du présent mois, à 7 heures P. M., à l'Ecole Normale-Laval. Québec, 11 Septembre 1866. Par ordre, F. LANGELIER, Sec.-Archiv.

Les citoyens d'Ottawa peuvent contempler de toutes les parties de la cité la belle statue de la Sainte-Vierge que l'on a posée vendredi dernier, entre les deux tours de la Cathédrale, sur un piédestal élevé à cent pieds du niveau de la rue.

L'artiste qui l'a exécutée est un Espagnol, déjà bien connu dans ce pays, M. Joseph Cardona. Il y a mis quatre mois d'ouvrage, que le succès le plus complet couronne aujourd'hui.

Succès de la pose du câble de 1865.

HEART'S CONTENT, 8 sept.—L'extrémité du câble transatlantique de 1865 a été déposée sur le rivage samedi soir, à 4 heures. Une salve d'artillerie a été tirée par le vaisseau de guerre dans le port et elle a été suivie par de

broyants hourrahs sortis de la foule enthousiaste de spectateurs venus de toutes parts pour être témoins de ce second triomphe du télégraphe océanique, même plus grand que celui du 27 juillet dernier.

Les qualités électriques de ce câble sont parfaites. On expédie et on reçoit des messages par lui.

Le steamer Hawk portant une nombreuse députation de St. Jean, est arrivé aujourd'hui. La députation se composait des membres de la Chambre de Commerce et elle était chargée d'une adresse de félicitations.

Le Great Eastern est parti dimanche pour l'Angleterre. Le Medway est aussi parti dimanche pour le golfe St. Laurent avec MM. C. W. McKay, pour immerger un second câble depuis Port au Basque jusqu'à Aspy Bay.

Il y aura mardi soir, à St. Jean, un grand bal pour célébrer le dernier grand succès de télégraphe océanique. Quand l'extrémité du second câble est arrivée à la bâtisse du télégraphe, il y a eu une immense démonstration enthousiaste.

Etats-Unis.

NEW-YORK, 10 sept.—Une dépêche spéciale de Troy, adressée au Herald, dit que le Congrès Fénien s'est ajourné hier, sine die, après avoir siégé toute la nuit de samedi.

Le colonel Roberts a été réélu Président de la fraternité; P. J. Mehan, président du Sénat; J. N. Fitzgerald, président de la Chambre. Le général Sweeney a été déposé comme secrétaire de la guerre, mais on ne lui a pas encore donné de successeur.

La reddition de ses comptes a été considérée comme satisfaisante, mais on l'a jugé incapable. Le général O'Neil a été nommé Inspecteur-Général de l'armée républicaine Irlandaise, et le col. Bailey organisateur militaire en chef.

NEW-YORK, 10 sept.—Un incendie a éclaté hier matin à Sing Sing et a détruit pour \$200,000 de propriétés.

(du Courrier des Etats-Unis de lundi.)

Nous avons dit que le Président était parti vendredi de Chicago et était arrivé le soir à Springfield. Le trajet entre ces deux cités n'a pas été marqué par l'enthousiasme de la population riveraine du chemin de fer. Les radicaux étaient là dans un de leurs centres, et leurs dévoués n'ont pas manqué de faire subir à M. Johnson de ces avanies auxquelles celui qui en est victime ne manque guère de répondre par des provocations. Là où le Président était le mieux reçu, c'est encore le général Grant qui était l'objet véritable des ovations, soit que les radicaux aiment naturellement les traineurs de sabre, soit qu'ils s'imaginent faire plaisir à M. Johnson en acclamant un de ses compagnons à son déclin.

En un mot, la conduite du général Grant doit paraître suspecte aux conservateurs, et son appui est de ceux sur lesquels il ne faut pas trop compter: il est peut-être politique de contiguer à son profit ce personnage surfait, dont la popularité est immense, mais il est sage de ne se fier à lui que dans une certaine mesure. La force des choses a fait de ce soldat une puissance: il est bon de la ménager, mais à condition de la surveiller, afin de n'être pas surpris par une de ces oscillations dont l'honorable général nous a déjà donné le spectacle.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

LIVERPOOL, 8 sept.—Une certaine quantité de munitions féniciennes a été saisie à Liverpool.

Florence, 8 sept.—Il est rumeur que le Cabinet a offert sa démission au roi.

La Nazione dit que d'ici après le vote sur la question vénitienne, aucun changement ne sera fait dans l'administration politique et militaire de cette Province.

VIENNE, 8 sept.—La famille royale de la Saxe s'est réunie en conseil pour délibérer sur l'intention qu'a le roi d'abdiquer. Le résultat n'est pas connu.

PARIS, 8 sept.—Le comte Cowley a résigné comme ambassadeur anglais à Paris.

La Gazette d'Allemagne et la Presse Belge sont hostiles au bill de la Prusse annexant à la Prusse le Schleswig-Holstein, et l'on entend des craintes pour l'avenir.

Berlin, 10 sept.—La Chambre Haute de la Diète de Prusse a passé le bill rendant le Roi indemne pour avoir agi sans l'assentiment de la Diète dans l'organisation et l'équipement des armées avant la guerre avec l'Autriche; le bill a passé à l'unanimité.

La Chambre des députés a rejeté les propositions du Gouvernement pour l'émission de 60 millions en billets de Trésor, et a adopté un amendement autorisant l'émission de 30 millions payable à un an de cette date.

On rapporte que le Roi de Saxe a décidé de résigner en faveur de son fils.

FLORENCE, 10 Sept.—La conférence entre les plénipotentiaires d'Autriche et d'Italie, progresse lentement.

La question des finances n'est pas encore arrangée.

VIENNE, 10 Sept.—L'Autriche est sur le point d'introduire des réformes tendant à donner de l'extension à l'organisation de son armée.

ST. PETERSBOURG, 9 Sept.—On dit que toutes les tribus du Daghestan se sont révoltées contre l'autorité du Czar.

FLORENCE, 10 Sept.—Le gouvernement italien a décrété le renvoi dans leurs foyers de 58,000 hommes de l'armée italienne.

L'Autriche a invité l'Italie à envoyer des plénipotentiaires pour rencontrer ceux d'Autriche, afin d'adopter des mesures pour améliorer la voie télégraphique et la course des malles entre ces deux pays.

ATHENES, 8 sept.—Les Crétois ont rejeté les termes de paix offerts par le gouvernement turc, et continuent encore leur révolte.

Les Epirotes réclament aussi leur liberté de la Turquie, et ont abandonné leurs habitations pour gagner les montagnes.

LONDRES, 10 sept.—On rapporte que le tarif des dépêches par le câble va être réduit de moitié.

Vénétie.

Les Vénitiens ne sont pas aussi affolés de l'annexion que les italiannismes veulent bien le dire. Pour donner une idée exacte de l'esprit qui règne en ce moment à Venise, le correspondant du Memorial diplomatique lui envoie cet échantillon de l'esprit railleur de ses habitants:

CREDO DES ITALIENS.

Je crois en Dieu, le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel, de la terre et de la flotte italienne;

Et en Persano, son fils, notre unique rédempteur.

Lequel était célèbre par la seule raison qu'il avait bombardé Ancône.

Il se mesura fatalement avec Tegethoff, qui le vainquit, le tua et l'ensevelit.

Il était descendu à Lissa; mais le troisième jour il se réfugia à Ancône.

Il revint avec 2,000 hommes et trois navires en moins, et une cargaison d'orange de Pola.

Je crois que Garibaldi est boiteux et qu'il fait de brillantes excursions.

Je crois que cette fois la fameuse épée de l'Italie n'est pas sortie du fourreau.

Je crois que Ciadini triomphe dans les villes données et abandonnées par les Autrichiens; qu'on en illumine les rues et qu'on les orne de drapeaux aussitôt après le départ du dernier caporal autrichien.

Je crois que grâce à ces scènes burlesques les pages ignominieuses de notre histoire sont ineffaçables.

Je crois que tôt ou tard nous serons obligés de nous placer de nouveau sous la domination autrichienne.

Ainsi-soit-il!

Russie.

Les journaux de Saint-Petersbourg publient le résultat de l'enquête faite par la commission présidée par Mouravieff sur l'attentat contre la vie de l'empereur Alexandre. Nous extrayons de ce document les détails suivants sur l'organisation des sociétés secrètes dont le meurtrier Karakozow aurait fait partie:

Pendant son séjour à Moscou, Karakozow a fait partie d'une association secrète qui s'y était formée principalement d'externes de l'Université, de l'Académie agricole de Petrow, de quelques étudiants, élèves de gymnases et d'autres individus.

Cette association, qui avait existé quelques années auparavant sous différentes formes et cercles, adopta, à la fin de 1863, la dénomination générale d'organisation, et pour but la propagation des doctrines socialistes, la destruction des principes de la morale publique, l'ébranlement de la religion, et le renversement de l'ordre public existant au moyen de la révolution. Les moyens d'atteindre ce but devaient être:

1° La propagande parmi la population rurale, par la déclaration que la terre constitue la propriété du peuple;

2° L'excitation des paysans contre les propriétaires, la noblesse et en général contre les pouvoirs établis;

3° La fondation d'écoles, de communautés, d'ateliers, d'associations de reliers, de couturiers et d'autres, afin de se rapprocher par ce moyen du peuple et de lui enseigner les pernicieuses doctrines de la trahison.

4° La fondation dans les provinces d'écoles gratuites et de différentes sociétés, sur les bases du communisme, et qui, dirigées par des membres de la société principale, pourraient plus facilement attirer et former de nouveaux membres, et dépendraient en même temps de la société cathédrale de Moscou et recevraient de celle-ci la direction ultérieure;

5° La propagande dans le peuple des doctrines du socialisme par les élèves des séminaires et les maîtres des écoles rurales;

6° La propagande sur le Volga, en profitant de la facilité des communications par bateaux à vapeur.

tant différentes dénominations, telles que secours mutuels, traducteurs et traductrices, encouragement du travail privé, révolutionnaire des principaux ordonnances, devaient être revêtues d'une forme légale avec l'autorisation du gouvernement.

On projetait, par la fondation d'écoles gratuites, de bibliothèques, d'ateliers de couture, de faire un échange d'idées, de se rapprocher des différents cercles de l'Université et d'autres établissements d'instruction, et en général d'attirer dans la société des individus de diverses conditions.

Plusieurs des jeunes gens qui se rendaient à l'étranger pour y faire leurs études y entraient en relations avec les agents des sociétés révolutionnaires et les subissaient plus que les autres la contagion du socialisme, qui, par cette voie, se propageait librement parmi notre jeunesse.

Pour cacher au gouvernement le but de la propagande pernicieuse, surtout dans l'enseignement populaire, devenu l'objet de l'active tendance de la jeune génération, "afficher l'esprit conservateur dans les paroles et mettre le progrès dans l'action," tel devait être, selon le dire de l'un des agents, le mot d'ordre des amis de l'instruction russe, leur précepte secret, caché aux yeux des non-initiés.

Il ne faut pas agir ouvertement contre le contrôle du gouvernement, mais tâcher d'en profiter pour arriver au but, en faisant occuper les places de contrôleurs par des hommes du parti.

A côté de certains traits particuliers à la Russie, cette organisation et ce programme présent, on l'a remarqué, plus d'une analogie frappante avec ce qui se pratique dans d'autres pays au nom soit du libre examen, soit de la morale indépendante. En Russie, la révolution anti-chrétienne se cache; dans nos pays plus avancés, elle se dévoile et prend des masques pour tromper le vulgaire, mais partout son but est le même: arriver au bouleversement social par la destruction des croyances religieuses.

Une propagande bien différente s'organise en Pologne parmi ces populations catholiques que le gouvernement russe a traitées avec tant d'inhumanité et d'injustice. Là aussi une vaste conjuration vient de se former, mais celle-là ne procède pas par la dissimulation et par le crime; son but et ses moyens sont également avouables. Le Monde nous la fait connaître en ces termes, qui seront accueillis avec une pieuse sympathie par tous les amis de la Pologne.

On nous communique des lettres écrites des frontières de la Pologne. Elles sont remplies de plus tristes détails sur la situation faite aux catholiques dans ce malheureux pays. Les âmes pieuses se tournent vers Dieu et l'implorent avec larmes pour leur infortunée patrie. Elles ont formé une réunion de prières pour lui obtenir la conservation de sa foi, qui est si fort en danger, pour la réveiller où elle est endormie, pour la fortifier où elle faiblit, pour l'augmenter dans tous les cours. L'association porte le titre de Notre-Dame des Douleurs. On se réunit autant que possible par groupes de sept personnes. On promet une communion par mois pour la conversion des ennemis de l'Eglise, et l'on récite à la même intention, une fois la semaine, les litanies des saints, avec les prières qui les suivent, et une fois chaque jour un Ave Maria, avec une prière composée par Notre St. Père le Pape Pie IX. (Bref du 15 août 1859.)

Turquie.

Une correspondance adressée d'Athènes, le 16 août, à la Gazette du Midi, donne des détails circonstanciés sur les troubles de l'île de Candie et sur l'impression qu'ils ont produite en Grèce.

Nous en extrayons ce qui suit: Depuis que les Crétois ont vu que le Sultan rejette toutes leurs justes réclamations, ils ont arboré le drapeau de l'indépendance; il règne dans toute l'île le plus grand enthousiasme; partout résonne le cri de vive l'Union! vivent les trois puissances protectrices! partout le peuple s'arme. Le quartier général est établi à Aprocoron, dans la province de Kissimos; plus de trois mille guerriers se sont réunis et se dirigent vers le quartier général. Les provinces de Rethymone, d'Héraclée, de Chissamon, de Selinos se trouvent déjà sous les armes, et les guerriers Stakiotes commencent à descendre de leurs montagnes escarpées. Le pacha s'est avancé avec six mille soldats pour attaquer le camp d'Aprocoron, mais il est revenu sur ses pas sans rien entreprendre.

Les Crétois ne se font pas d'illusion. Ils savent que s'ils sont vaincus, leur patrie sera exterminée, et que, d'un autre côté, s'ils battent les Turcs sur les champs de bataille, ceux-ci se vengeront en massacrant dans les villes les femmes et les enfants, et en commettant toutes les horreurs qui leur sont habituelles. Mais les chrétiens de Candie ont accepté cette terrible alternative. Ils ont déclaré, par leurs proclamations, qu'ils sont décidés à mourir ou à chasser leurs oppresseurs. Ils espèrent aussi toujours que les gouvernements chrétiens interviendront à temps pour ne pas permettre aux Turcs de commettre les massacres qu'ils méditent et dont ils se rejouissent d'avance. Leur audace n'a plus de bornes; non-seulement les résidents dans cette malheureuse île, mais même les consuls des puissances étrangères se voient déjà insultés et molestés par les soldatesques turques; c'est ainsi que le consul de Hollande et de Suède ont été forcés à descendre de leurs chevaux, qui étaient réclamés par les soldats pour

prétendue corvée; même aventure est arrivée au consul de Russie, M. Dendri...

Le Roi est attendu ici après-demain; le trouvant à Corfou, il a invité les mi-

On dit même que le Roi aurait annoncé son intention d'adresser, par son mi-

Les escadres du Levant ont reçu l'ordre de se rendre à Candie. Il faut espé-

On écrit de Belgrade que les Serbes viennent à leur demande d'évacuation...

FAITS DIVERS.

Les vaisseaux de transport sur lesquels sont embarqués les troupes pour le Canada...

Personne ne voit la nécessité d'une conscription de ce genre, et aux yeux de tout le...

NOUVELLE CANONNIÈRE.—Il paraît que le Gouvernement Impérial a acheté le steamer...

ADMISSION AU BARREAU.—M. Thomas Corrivéau, de Montmagny, a été admis, à la dernière réunion des examinateurs tenu à...

OURS.—Il y a quelques jours, on a pris trois ours dans les environs du lac de Beauport.

—Les habitants de Stanbridge, Dunham et St. Armand s'arment partout de toutes sortes d'armes à feu, et se pourvoient abondamment d'ammunition...

RISE DANGEREUSE.—Lundi, le capitaine d'un bateau dans le havre du Palais, se querella avec son neveu employé à bord du bateau.

COUR DE POLICE, LUNDI.—Un matelot du Marion, sur conviction de désertion, est emprisonné pour une semaine.

—Depuis le 1er septembre courant, Louis Lefort, du village de Caughnawaga, avait disparu, et malgré les nombreuses recherches...

UNE POUÈRE NOUVELLE.—Nouveaux fusils, nouveaux canons, nouvelle poudre, l'homme invente beaucoup contre lui.

La première, du calibre n° 16, a fait sauter, on la pulvérisant pour ainsi dire, une caisse de bois à trois compartiments...

Quels résultats donnerait un boulet creux chargé de cette étrange matière? N'égalerait-il pas en puissance destructive la plus formidable des torpilles américaines...

—Le Pain Killer végétal de Perry Davis comme remède interne n'a pas d'égal. Les coliques, les dérangements d'intestins, la dyspepsie, la dysenterie et l'asthme disparaissent dans un seul soir si l'on en prend intérieurement et l'on s'en frictionne.

BULLETIN COMMERCIAL. Montant perçu à la Douane, le 10 sept., dans le port de Québec, \$9022.84.

MARCHÉ DE MONTREAL. Montréal, 10 sept. 1866. Fleur—Supérieure extra, \$7.00 à 7.25; extra, \$6.90 à \$7.00; fancy, \$6.40 à 6.45; Canal Welland, supérieure, \$6.90 à 7.00; supérieure n. 1, 6.40 à 6.50; supérieure n. 2, 6.40 à 7.00; fleur en sac, \$3.60 à 3.70.

PROVISIONS. Prime Mess, par 100 livres, \$24 00 @ 0 00. Prime, idem, 19 00 @ 0 00. Bout Prime Mess, idem, 14 00 @ 0 00.

PRIX COURANT AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 10 septembre 1866. Erable de 3 pieds par corde, \$3.20 @ 3 40. Idem 2 1/2 " " " " 2.70 @ 2 80.

ANNONCES NOUVELLES. Compagnie Richelieu—J. E. Deschamps. Envois Américains.—Escomptes—R. S. Bouchette.

Autre trompement médical—merveilleuse cure de rhumatisme.—Aucune maladie n'est plus agissante que le rhumatisme, aucune n'est plus difficile à guérir: voici qu'un cas qui, pendant 30 ans, avait bafoué la Faculté, vient d'être complètement guéri.

Combatez la source et non les symptômes.—Les douleurs qui ont leur source dans les articulations sont le résultat de la présence de la source.

Collège St. Michel de Bellechasse, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. LA RETENUE DES CLASSES est fixée à MARDI 4 SEPTEMBRE.

COUVREMENT DE ST. MICHEL DE BELLECHASSE, SOUS LA DIRECTION DES DAMES DE JESUS-MARIE. LA RETENUE DES CLASSES est fixée à MARDI 4 SEPTEMBRE.

PILULES D'AYER. ETES-VOUS malade, faible? Votre système est-il dérangé? Ces symptômes indiquent souvent de graves maladies qui vous menacent et dont vous devez faire justice par le Remède connu sous le nom de Pilules d'Ayer.

Remède d'Ayer contre la Fièvre. Ce Remède est certain et prompt contre la Fièvre intermittente, les Frissons, la Fièvre remittente, les Maux de Tête bêteux ou périodiques, et les Fièvres bilieuses; enfin, pour toutes les Maladies prenant leur origine dans un dérangement de bile causée par l'habitation de pays malsains.

Mariages. A Nicolet, le 3 du courant, par le Révérend M. Proulx, directeur du séminaire de Nicolet, Dlle Marie-Angélique-Luce Proulx, fille majeure de l'Hon. J. B. Proulx, conseiller législatif pour la division Laval.

Décès. A St. Henri de Lévis, le 10 du courant, à l'âge de 14 mois et 4 jours, Marie-Joseph-Arthur, enfant bien-aimé de Sieur Théophile Couet, cultivateur du lieu.

Elvols Américains—Escomptes. DEPARTEMENT DES FINANCES, Douanes, Québec, 16 Mars, 1863. L'HON. Ministre des Finances a enjoint que dé-

TERRE A VENDRE. LA TERRE occupée par Veuve JOS. GAUTHIER, Deschambault, dans une jolie place et avantageuse pour le commerce, à environ 8 acres de l'Église et du couvent de Deschambault, près du quai.

Acte concernant la Faillite 1864. PROVINCE DU CANADA, Dans la Cour Supérieure, DISTRICT DE QUÉBEC. DANS L'AFFAIRE DE JOHN C. SIMONS, Failli.

Collège St. Michel de Bellechasse, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. LA RETENUE DES CLASSES est fixée à MARDI 4 SEPTEMBRE.

Bureau du Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 27 août 1866. VIS PUBLIC est par le présent donné que le RÔLE DE COTISATIONS de la Cité de Québec pour tous les Quartiers de la dite Cité, est complété, et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné.

Acte concernant la faillite 1864. PROVINCE DU CANADA, Dans la Cour Supérieure, DISTRICT DE QUÉBEC. DANS L'AFFAIRE DE "HOME BLAIS & CIE," Failli.

MARIAGE CHRETIEN PAR LE R. P. A. BRAUN de la Compagnie de Jésus de la Chambre de Jésus.

ESSAI GENERAL DE MACHINES AGRICOLES. UN essai général de MACHINES et INSTRUMENTS AGRICOLES, sous la direction de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, aura lieu à MONTREAL vers la fin des mois d'AOUT et de SEPTEMBRE.

TENUE DES LIVRES en partie simple et en partie double, ou COMPTABILITÉ GÉNÉRALE, PAR M. NAPOLÉON LACASSE, Professeur à l'École Normale-Laval.

CONTRAT DE LA MALLE. DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à OUAOUAIS jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 21 SEPTEMBRE, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour QUATRE années, trois fois par semaine, aller et retour, entre STE. FLAVIE, Canada, et CAMPBELLTON, Nouveau-Brunswick, à commencer au 1er JANVIER prochain, 1867.

Le Feu et l'Eau. Le Feu et l'Eau. SACRIFICE ENORME. Grande vente de Marchandises Seches endommagées par le Feu et l'Eau.

TRAITE DE CALCUL MENTAL PAR F. E. JUNEAU, Inspecteur d'Écoles. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC. Québec, 1 septembre 1866. DURANT le mois de septembre, les Mallets pour le Royaume-Uni, par la ligne canadienne, via le St. Laurent, seront fermées à ce bureau tous les Samedis, à 7.00 P. M. Un sac supplémentaire à 8.00 P. M.

COMPAGNIE RICHELIEU. Incorporée par Acte du Parlement. LIGNE QUOTIDIENNE DES Vapeurs de la Malle Royale. Québec et Montréal.

MONTREAL. Le splendide navire à vapeur. Capitaine ROBERT NELSON, LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL. Cette après midi à quatre heures.

Compagnie des Remorqueurs du St-Laurent. LIGNE DE PASSAGERS ENTRE QUÉBEC ET LISLET. Le bateau à vapeur neuf "ST. GEORGE," (CAPITAINE TURGEON.)

Portraits à l'huile! Portraits à l'huile! MM. ARCHAMBAULT ET McCORNDALE, DESIRANT étendre cette branche importante de leur art, appellent l'attention de leur nombreux amis et du public en général et les prient de se souvenir que les services de M. DYNES, peintre de portraits et de paysages, dont le mérite est bien connu dans tout le Canada.

Le Feu et l'Eau. Le Feu et l'Eau. SACRIFICE ENORME. Grande vente de Marchandises Seches endommagées par le Feu et l'Eau.

TRAITE DE CALCUL MENTAL PAR F. E. JUNEAU, Inspecteur d'Écoles. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Le Feu et l'Eau. Le Feu et l'Eau. SACRIFICE ENORME. Grande vente de Marchandises Seches endommagées par le Feu et l'Eau.

GRANDE REDUCTION

MARCHANDISES DE COTON !!

Cotons nouveaux venant d'être recus et offerts aux taux de la baisse actuelle en Angleterre,

Montminy et Brunet Saint-Roch.

MONTMINY et BRUNET informent leurs pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers steamers d'Europe une grande quantité de Coton de toute espèce acheté pendant la baisse énorme qui a eu lieu sur ces effets sur les marchés anglais dans le cours du mois dernier, les acheteurs trouveront les prix bien bas, et la qualité des effets bien meilleure que par le passé. Ces effets consistent en Shirting, Coton des Indes, Coton Jaune, Coton de double largeur pour drap de lit, jaune et blanc, Indiennes, Coton filé blanc et bleu, Couvrepiéds blancs et de couleurs, et beaucoup d'autres espèces de coton.

Une caisse de Toile fine en coupons de qualité supérieure et à bas prix. Un grand lot d'Étoffes à Robes offert à 25 p. 100 de réduction sur les prix du printemps.

MONTMINY et BRUNET, Coin des rues du Pont et des Pesses, Saint-Roch.

Québec, 23 juillet 1866—1535

NOUVEAU MAGASIN.

P. Couture et cie.

EN FACE DU

MARCHE JACQUES-CARTIER

Rue la Couronne, No. 36.

Le public trouvera le plus complet assortiment de MARCHANDISES SÈCHES qu'il y ait à Québec. Tous les goûts et toutes les classes d'acheteurs y trouveront satisfaction pour la qualité des effets et pour les prix qui défient toute compétition.

ACHETEURS, VENEZ VOUS ASSURER

ET VOUS SEREZ SATISFAITS !!

Venant d'être reçu :

10 CAISSES DRAPS FRANÇAIS,

- 12 caisses Casimires français, 8 caisses Tweeds des derniers patrons, 3 balles Flanelles de toute qualité, 15 balles Coton Jaune depuis 4d à 2s 6d, 15 balles Coton des Indes depuis 5d à 1s 2s.

A L'ANCIEN ETABLISSEMENT

DE

MM. P. COUTURE ET CIE.,

Rue de la Couronne, No. 37.

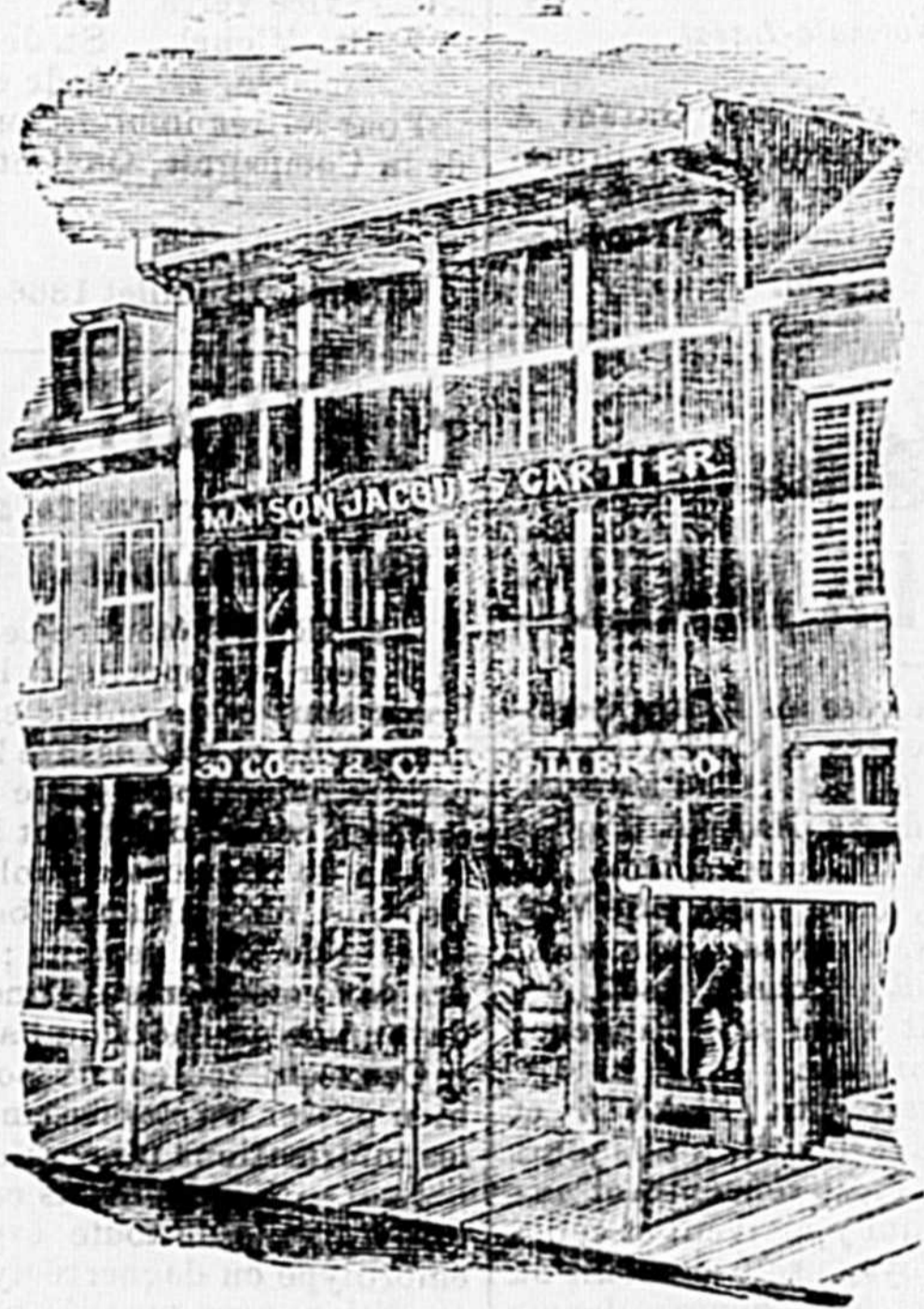
LES sous-signés ont aussi augmenté d'une manière très-considérable leur DÉPARTEMENT DE HARDÉS FAITES où le public trouvera ce qu'il y a de mieux et au plus bas prix.

P. COUTURE & CIE.

11 juin—18661571

Marchandises Sèches !!!

MAISON JACQUES-CARTIER,



GRANDE REDUCTION.

GRANDE REDUCTION.

LES SOUSSIGNÉS ayant en main un lot considérable de MARCHANDISES SÈCHES provenant des différents fouds de BANQUEROUTE qui ont été vendus à ENCAN pendant la dernière saison, et ayant aussi complété leur assortiment du PRINTEMPS, annoncent aux consommateurs qu'il vendront comme par le passé à des prix qui ne fera qu'augmenter la foule des acheteurs qui PATRONISE cette établissement depuis longtemps.

COTE ET CATELIER,

N° 30 rue de la Couronne, St. Roch.

P. S.—Désirent particulièrement attirer l'attention de leurs nombreuses pratiques, sur un grand nombre d'articles français, qui consiste principalement en toile, qui ne se trouve qu'à leur établissement.

28 mai 1866—1429.

Dr. Chs. Trudel,

RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, N° 40

En face du cimetiére anglais. Québec, 9 mai 1866. 12m.

CARTES A JOUER de tous les goûts, avec boîte ou sans boîtes. A vendre chez LEGER BROUSSEAU,

A Vendre.

LES six dernières années de COURRIER DU CANADA, complètes. S'adresser à

ÉPIPHANE LEFRANÇOIS, 43, Rue des commissaires, St. Roch, ou à LEGER BROUSSEAU Québec, 25 septembre 1865.

MAINTENANT EN VENTE A LA LIBRAIRIE

LEGER BROUSSEAU.

NOUVELLE PUBLICATION

D'UNE GRANDE IMPORTANCE.

NOUVEAU TESTAMENT

Notre Seigneur Jesus-Christ

Traduit de la Vulgate en français avec des notes Explicatives, Morales et Dogmatiques pour en faciliter l'intelligence par

M. CHARLES-FRANÇOIS BAILLARGUON, EVEQUE DE TLOI,

Administrateur de l'Archidiocèse de Québec.

Publié avec l'approbation et à l'invitation de tous les Evêques de la Province.

Imprimé par LEGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade.

LE NOUVEAU TESTAMENT, dit l'auteur de cette traduction, dans son introduction, "c'est par excellence Le Livre des Chrétiens." Ce livre divin devrait donc se trouver dans la bibliothèque de toutes les familles chrétiennes, capables de le lire, et y tenir la première place.

Ce qui a empêché jusqu'ici un grand nombre de personnes d'avoir et de lire le Nouveau Testament, c'a été d'abord la difficulté d'en trouver une traduction approuvée comme elle doit l'être; puis la peine, et souvent l'impossibilité pour elles d'en comprendre le texte.

Ces deux difficultés sont levées par la traduction que nous annonçons aujourd'hui. L'autorité de celui qui la donne au public en garantit la fidélité; et le grand nombre de notes dont il l'a accompagnée, "en faciliteront l'intelligence" à tous les lecteurs.

Nous osons donc nous flatter que les catholiques de cette province parlant la langue Française se réjouiront de la publication du Nouveau Testament que nous leur offrons aujourd'hui, et s'empresseront de se le procurer. Québec, 14 mai 1866.



COMPAGNIE DE MONTREAL De Steamers Océaniques. ETE 1866.

Passagers enregistrés pour Londonderry, ou Liverpool.

Des billets de retour sont accordés à des prix réduits.

La ligne de cette Compagnie est composée des steamers de première classe suivants:

Table listing ship names and dates: ACADIAN, AUSTRIAN, PERUVIAN, MORAVIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, BELGIAN, NORTH AMERICAN, DAMASOUS.

Transportant les Malles du Canada et des Etats-Unis.

L'un des steamers mentionnés plus bas ou autres steamers partira de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêté à Loch Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers qui iront à Londonderry ou qui en partiront. Voici les dates de départ:

Table with ship names and departure dates: NOVA SCOTIAN (1 septembre), HIBERNIAN (8), BELGIAN (15), PERUVIAN (22), MORAVIAN (29).

Et tous les samedis suivants.

PRIX DE LA TRAVERSÉE DE QUÉBEC A Londonderry ou Liverpool.

CHAMBRE, \$66.00, \$70.00 et \$80.00 selon les accommodations: 15, 22, 29.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance. Il y aura dans chaque navire un médecin expérimenté. Un bateau-à-vapeur laissera le quai Napoléon tous les Samedis, à 9 heures du matin, avec les passagers et les malles. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAB et CIE, Agent. 31 août 1866.

Code Civil

du BAS-CANADA.

A VENDRE chez le SOUSSIGNÉ au prix courant de \$1.50 LEGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville Québec, 22 juin 1866.

PETIT RECUEIL DE CANTIQUES

A L'USAGE DES MISSIONS, RETRAITES, NEUVAINES ET CATECHISMES.

LES USSIGNE offre maintenant en vente une nouvelle édition de ce PETIT RECUEIL DE CANTIQUES, contenant plus de 250 CANTIQUES choisis et très bien appropriés à l'usage des Missions, Retraites, Neuvaines et Catechismes.

Outre les prières de la Messe, Vêpres, etc., on y a ajouté la M. THODE DE PLAIN-CHANT. Ce Recueil de CANTIQUES a été compilé et corrigé par le Rév. M. C. MARQUIS, et a reçu l'approbation de NN. SS. l'Archevêque de Québec et l'Evêque de Trois-Rivières.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, Rue Buade, Haute-Ville.

ANCIENS CANADIENS

PAR PHILIPPE AUBERT DE GASPE. DEUXIEME EDITION.

REVUE ET CORRIGÉE PAR L'AUTEUR.

A vendre à la Librairie de

LEGER BROUSSEAU, N° 7, rue Buade Haute-Ville.

COURS DE TENUE DES LIVRES, en partie double et en partie simple, divisé en trois parties, comprenant: 1o. Les principes raisonnés de la Tenue des Livres en partie double et en partie simple; 2o. La pratique de la Tenue des Livres ou la comptabilité figurée d'une maison de commerce; 3o. La correspondance commerciale suivie d'exercices pratiques et d'un vocabulaire explicatif des termes usuels du commerce. Par un professeur de comptabilité.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7, Rue Buade, Haute-Ville.

Dr. Jean-B. Blanchet,

MEMBRE ET LICENCIÉ EN ART OBSTÉTRIQUE DU COLLEGE ROYAL DES CHIRURGIENS D'ANGLETERRE,

Licencié du Collège Royal des Médecins de Londres, etc., a transporté son Bureau et sa résidence au N° 12, même rue, ST. STANISLAS, PIÉD DE LA CÔTE DE LA PRISON, Haute-Ville.

Québec, 20 octobre 1865—124 12m.

HUILE IODÉE DE J. PERSONNE

Pharmacien en Chef de l'Hôpital du Midi, Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.

L'HUILE IODÉE DE PERSONNE remplace avec avantage, dans la plupart des cas, l'Huile de Foie de Morue, qui, par son odeur et sa saveur provoque un dégoût prononcé, que beaucoup de malades ne peuvent surmonter, et qui est toujours d'une digestion pénible.

Le rapport académique constate en effet "Que dans les cas curables, la guérison ou tout au moins des modifications heureuses ont été beaucoup plus promptement obtenues avec l'Huile de J. Personne qu'avec celle de Foie de Morue" et déclare "qu'elle présente beaucoup d'avantages sur cette dernière."

Tout prouve en effet que l'Huile de Foie de Morue doit ses propriétés essentielles à l'Iode qu'elle contient, et qu'elle est de plus en plus sophistiquée dans le commerce, au point que certaines Huiles ne contiennent que des traces d'Iode. Par suite, son action sur l'économie devient incertaine et souvent à peu près nulle.

L'Huile de J. PERSONNE, au contraire, identique dans sa composition, possède une action toujours certaine. Elle agit à bien moindre dose, et son odeur et sa saveur différant peu de celle de l'Huile d'Amandes douces, elle est facilement supportée par les malades.

Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poulmon, dans quelques Maladies de la peau, comme le lupus (dartre rongeante), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE DE J. PERSONNE, dans les Hôpitaux, a été de 60 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à soupe), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir. C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL. L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont incrustés les mots: Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui, et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE. Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poulmon, dans quelques Maladies de la peau, comme le lupus (dartre rongeante), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE DE J. PERSONNE, dans les Hôpitaux, a été de 60 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à soupe), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir. C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL. L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont incrustés les mots: Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui, et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

J. PERSONNE. Elle est employée avec succès dans toutes les affections contre lesquelles l'Huile de Foie de Morue a été préconisée; ainsi que dans toutes les Maladies scrofuleuses, les affections tuberculeuses du poulmon, dans quelques Maladies de la peau, comme le lupus (dartre rongeante), chez les personnes d'une constitution délicate ou affaiblie par un long traitement.

La dose moyenne de l'HUILE DE J. PERSONNE, dans les Hôpitaux, a été de 60 grammes par jour, mais nous pensons qu'en ville, en raison des circonstances plus favorables dans lesquelles se trouvent la plupart des malades, il sera rarement nécessaire de dépasser celle de 30 à 40 grammes (2 à 3 cuillerées à soupe), qu'il convient toujours de prendre à jeun, principalement le matin et le soir. C'est du reste au Médecin traitant, seul, qu'il appartient de la fixer et de la modifier selon les cas.

AVIS ESSENTIEL. L'HUILE DE J. PERSONNE, préparée par l'inventeur lui-même, n'est vendue qu'en flacons et demi-flacons de forme rectangulaire, à pans coupés, sur lesquels sont incrustés les mots: Huile Iodée de J. Personne. Ces flacons sont revêtus d'une étiquette signée par lui, et par le Dépositaire-Général, portant son cachet sur le bouchon et sur la capsule qui le recouvre, et sont accompagnés de la présente instruction, portant sa signature.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Libraire, 7 rue Buade, Haute-Ville

LA MYSTIQUE, ouvrage en cinq volumes par GORRES, et traduit de l'Allemand, par M. CHARLES SAINT-FOL, auteur de "Heures Sérieuses d'un Jeune Homme," relié.

A vendre chez LEGER BROUSSEAU, Dr L. J. A. SIMARD, Médecin-Oculiste et Auriste, Professeur de médecine à l'Université-Laval, occupe son bureau de consultation, No. 18, RUE ST. LOUIS: Consultations à toutes heures. Québec, 2 octobre 1865.

COUP D'OEIL SUR LE CANADA ET LA COLONISATION.

ON peut se procurer cette récente brochure de M. STANISLAS DUBEAU, sur la Colonisation, à la librairie du sousigné, moyennant 12c cents par copie. Il n'en reste plus qu'une cinquantaine de copies à disposer.

LEGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville, Québec, 5 octobre 1864.

CONDITIONS DU COURRIER DU CANADA

Prix de l'abonnement: (Invariablement d'avance.)

Table with subscription rates: CANADA (1 an, 6 mois, 3 mois), ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE, NOUVELLE-ÉCOSSE, ANGLETERRE, FRANCE.

Tarif des Annonces. Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous, \$50.00; Pour chaque insertion subséquente, 60 cts; Pour les annonces d'une plus grande étendue elles sont insérées à raison de 2c par ligne pour la première insertion, et de 1c pour les insertions subséquentes.

Reclames: —20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAULT.

Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et réclamations, doivent être adressées à M. LEGER BROUSSEAU propriétaire, No. 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (France)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

ÉDITEUR PROPRIÉTAIRE, 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, QUÉBEC